



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tel: 00 381 11 369 17 62 | Fax: 00 381 11 265 30 99
site: www.efb.rs | e-mail: efb.admin@efb.rs
facebook: <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



aefe
Agence
enseignement français
étranger

Compte rendu du Conseil de Gestion du 14 novembre 2023

Liste des présents:

Membres avec voix délibérative:

Huit représentants des parents d'élèves

- Mme Catherine MAURAT, Présidente
- M. Arnaud DAUPHIN, Trésorier
- M. Marc TRICHARD, Vice-Trésorier
- M. Dalibor SAMAC, secrétaire
- Mme Morgane ESVAN, secrétaire adjointe
- M. Daniel SAVCIC parent élu
- Mme Tatiana TADIC parent élue (donne procuration à Mme Maurat)
- M. Daniel DELIC parent élu (donne procuration à M. Savcic)

Deux représentants de la société civile

- Nebojsa MALJKOVIC, Vice-président
- Roland JANKOVIC (donne procuration à M. Maljkovic)

Représentante du personnel:

- Mme Vera MISOVIC représentante du personnel

Membres avec voix consultative:

- Mme Christine CHOURRE, Provisoire de l'École française de Belgrade
- Mme Murielle DUCROO, Directrice de l'École française de Belgrade,
- M. Milan MARTINOVIC, Directeur exécutif de l'école française de Belgrade
- M. Mehmet MEYDAN, Consul de l'ambassade de France en Serbie,



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. 00.381.11.369.17.62 | Fax 00.381.11.265.30.99
site www.efb.rs | e-mail : efb.admi@efb.rs
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



aeefe
Agence Française
de Coopération
Internationale

● M. Stanislas PIERRET, Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Serbie

Sont excusés: M. Mehmet MEYDAN, M Stanislas PIERRET, Mme Tatiana TADIC, M. Daniel Delic

17h30 Début de réunion.

20h10 fin de la réunion

Voix exprimables en début de session : 10 voix puis à partir de 17H50, 11 voix.

La présidente du CG présente l'ordre du jour.

1. Validation du PV de la réunion du 12 octobre 2023

Décision du comité de gestion:

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Décision: Le procès verbal de la reunion du 12 octobre 2023 est validé à l'unanimité

2. Rappel des règles de participation au conseil de gestion

L'accent est mis par Mme la Présidente envers l'équipe du comité de gestion sur la nécessité d'être attentifs à certains échanges importants de mails pour mieux communiquer et mieux avancer, dans l'intérêt de l'école.

Elle demande à suivre les échanges au minimum en tout début et en fin de semaine et le cas échéant d'être assez réactif, dans l'idéal.



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. 00 381 11 369 17 62 | Fax 00 381 11 265 30 99
site : www.efb.rs | e-mail : efb.admi@efb.rs
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



3. Communication sur la Présentation de l'APE

Présentation d'un document (powerpoint transposable en pdf ou lien via le site de l'EFB) permettant aux nouveaux parents d'élèves mais également aux plus anciens de connaître les possibilités que l'APE (association de parents d'élèves) peut apporter en plus à la vie scolaire et périscolaire.

Mme la Présidente présente par exemple la liste des activités possibles cette année, uniquement indicatives pour le moment, sous l'égide de l'APE et qui permettraient de réamorcer et dynamiser certains projets qui furent stoppés lors de la pandémie.

Il est important de rappeler que l'APE ne se résume pas seulement au conseil de gestion.

Ce document a pour objectif d'apporter un nouvel élan dans la participation des familles à la vie de l'école afin de créer une communauté soudée et dynamique autour de l'EFB.

4. Modalités de vote à bulletins secrets du CG

Mme La Présidente suggère que les votes se fassent à bulletins secrets, à l'exception des votes de principe. L'utilisation du vote à bulletin secret permet à chaque membre de voter en son âme et conscience et libre de toute pression.

5. Mise en place d'une commission pour travailler sur les statuts de l'APE

Nécessité de réunir une commission en parallèle du CG pour remanier les statuts car à l'heure actuelle ils sont incomplets. Certains cas de figure peuvent s'avérer problématiques et ne permettent pas de trancher en faveur d'une décision.

Sont candidats à cette commission : Morgane ESVAN, Dalibor SAMAC, Milan MARTINOVIC et Daniel SAVCIC.

6. Organisation du "café des parents"



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. 00 381 11 369 17 62 | Fax : 00 381 11 265 30 99
site : www.efb.rs | e-mail : efb.admi@efb.rs
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



L'idée et l'organisation de cet événement mensuel revient à Mme RADIC, auparavant membre du CG.

Il serait donc judicieux et bénéfique de continuer ce rendez-vous en définissant avec Mme Radic les modalités d'organisation. Un courrier sera envoyé pour lui proposer de reconduire cette action en direction des parents d'élèves.

7. Validation de la "charte des parents"

Face au constat de la méconnaissance de certains parents des valeurs que porte l'EFB. Il apparaît primordial de les informer sur les spécificités de cette école et ce dès la première année d'inscription.

La proposition de création d'une charte des parents est donc un moyen non seulement d'informer les parents mais également de les engager et de les sensibiliser sur le fait que l'inscription à l'école vaut adhésion volontaire aux valeurs portées par la France.

Si les parents choisissent l'EFB, ils doivent se conformer aux règles de l'éducation nationale française.

Il s'agit bien là de délimiter un cadre pour éviter les malentendus, notamment pour des parents d'élèves qui ne sont pas habitués au système scolaire français.

M. Maljkovic se propose d'y ajouter un préambule, venant s'ajouter au texte déjà proposé à la présente réunion afin de rendre le message plus accueillant et chaleureux.

Vote : Etes vous favorable aux modifications à apporter au texte ainsi qu'à l'ajout d'un préambule?

Votants : 11 (Mr Dauphin nous ayant rejoint entretemps)

Pour : 11

Contre : 0

Abstention: 0

Décision: le projet de charte des parents est adopté à l'unanimité

Le document sera traduit en serbe et en français avant l'envoi aux parents.

B. Validation de l'enquête de satisfaction



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. 00 381 11 369 17 62 | Fax 00 381 11 265 30 99
site : www.efb.rs | e-mail : efb.admi@efb.rs
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



aefe
Agence
enseignement français
étranger

Les enquêtes de satisfaction permettent de connaître les besoins des parents et leur degré de satisfaction.

Si dans certaines réponses les retours sont négatifs certaines fois, il est sans doute important de communiquer en retour vers les parents pour qu'ils puissent constater une réelle écoute.

Le questionnaire sera traduit en serbe et en anglais. Les modalités de communication de ce document ne sont pas précisées à ce jour.

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention: 0

Décision : Le principe de l'envoi de l'enquête de satisfaction est validé à l'unanimité.

9. Demande de congés sans solde

Un des membres du personnel de la vie scolaire fait une demande de congés sans solde pour une formation de 6 mois.

Votants : 11

Pour : 8

Contre : 3

Abstention : 0

Décision : La demande de congé sans solde est acceptée

10. Requête d'une famille pour réduction de frais de scolarité

Vote: Êtes- vous favorable pour une réduction de frais de scolarité pour cette famille qui doit faire face à une situation exceptionnelle ?



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. 00.381.11.369.17.62 | Fax : 00.381.11.265.30.99
site : www.efb.rs | e-mail : efb.admi@efb.rs
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



aefe
Agence
enseignement français
à l'étranger

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention: 0

Décision: La demande de réduction de frais de scolarité est adoptée dans les termes demandés

11. Point RH questions de recrutement

Vote : Etes vous favorable pour recruter un professeur d'anglais en local?

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : La demande de recrutement pour un poste de professeur d'anglais en contrat local est adoptée à l'unanimité.

12. Revalorisation de la grille salariale des ATSEM

Depuis bon nombre d'années le personnel ATSEM est rémunéré à l'échelon le plus bas de la grille salariale.

Le constat qui est fait est que ces personnes sont des référents pour les enfants , elles sont régulièrement responsables des enfants et doivent maîtriser le français, le serbe et l'anglais. Leur présence est indispensable à l'école (disponibilité pour l'accueil tôt le matin et le soir).

Il est proposé qu'une ligne spéciale leur soit consacrée dans la grille des salaires en raison de la spécificité du métier.

Vote : Êtes- vous favorable pour une revalorisation du salaire des ATSEM à hauteur de 30%

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention: 1



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél : 00 381 11 369 17 62 | Fax : 00 381 11 265 30 99
site : www.efb.rs | e-mail : efb.admi@efb.rs
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



aefe
agence
enseignement français
étranger

Décision: La demande de revalorisation de 30% des salaires du personnel ATSEM est adoptée.

13. Prime exceptionnelle

La discussion est remise à l'ordre du jour du prochain CG

14. point juridique

Différentes commissions existent à l'école et le Conseil de Gestion peut y participer à titre consultatif.

Madame Maurat et Madame Esvan se portent volontaires pour représenter le CG au sein du conseil d'établissement.

Monsieur Jankovic et Monsieur Samac se portent volontaires pour représenter le CG à la commission de dialogue social.

Fin de la réunion 20H10

Catherine Maurat

Présidente du CG

Dalibor Samac,

Secrétaire